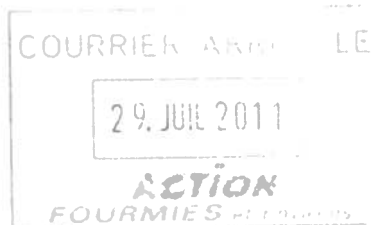




**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Le Ministre



Paris, le **26 JUIL 2011**

N/Réf: CE/624150

Monsieur le Député,

Le projet de Pôle d'excellence rurale (PER) porté par votre structure et intitulé « Réseau transfrontalier d'excellence services du territoire de Fourmies-Trélon » compte parmi les 150 dossiers sélectionnés à l'occasion de la deuxième vague de labellisation des PER, dont l'appel à projets a été lancé par le Premier ministre en novembre 2009.

Je tenais tout d'abord à vous en féliciter personnellement. Alors que 461 dossiers avaient été déposés, imposant un niveau de sélectivité particulièrement élevé, la labellisation de votre projet témoigne de sa très grande qualité et de l'énergie que vous avez mis à le défendre.

Je suis aujourd'hui heureux de vous annoncer qu'il bénéficiera d'une dotation d'un montant de 1 471 375 €, dont 1 092 880 € du fonds ministériel mutualisé.

Il convient désormais que vous vous rapprochiez du Préfet de département qui a été informé des plans de financement détaillés par opérations, pour établir une convention-cadre et ainsi déterminer les modalités d'attribution de cette subvention.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bruno LE MAIRE

Monsieur Jean-Luc PERAT
Député du Nord
Vice-Président de la Communauté de communes
Pour l'Action Fourmies et Environs
7 rue Théophile Legrand
BP 60046
59610 FOURMIES CEDEX